

Des cartes postales

Nicolas Grembo

5 mai 2008

Carte postale de Cognac



Chais de vieillissement d'alcool du quartier Saint-Jacques

Photo : Nicolas Grembo, 2008

Ces chais de vieillissement d'alcool pour le cognac, aux abords du fleuve Charente, font face au vieux centre historique de la ville de Cognac. Nous retrouvons ce type de chais un peu partout dans la ville et son agglomération (histoire commune qui remonte au XVIIIème siècle), elle en est parsemée.

Les chais de cette photo (rive droite de la Charente) font partie du circuit de visite de la maison Jas Hennessy (face aux chais, rive gauche) où les touristes empruntent un petit bateau pour traverser le fleuve (ponton Hennessy à gauche de la photo). Les quais (quai de la salle verte, quai des Flamands, quai Richard Hennessy, quai Maurice Hennessy) ont été aménagés pour accueillir au mieux les touristes (exemple de la photo avec l'arrêt bus devant l'entrée de la maison Hennessy et l'indication du parking). Cela a été une priorité pour la ville car beaucoup de touristes passent par ceux-ci en raison des deux maisons de cognac (Otard avec son château et Hennessy) qui y sont présentes. Elles sont deux points touristiques importants pour la ville ; Hennessy est l'une des trois plus importantes maisons de cognac et la plus connue sur le plan international, et Otard pour la visite de son château (mélangeant histoire avec le fait que François 1er y ait vécu et eau-de-vie). De plus ces quais sont le point de départ historique du commerce du cognac. C'est pour cela, qu'il y a été construit depuis quelques années le musée des arts du cognac, qui permet de développer un peu plus le tourisme en offrant une nouvelle approche du cognac.

Les maisons de cognac ainsi que leurs chais et distilleries sont des éléments primordiaux pour attirer les touristes à Cognac que ce soit pour une journée (venant de la côte atlantique, à

environ une heure de route, permet de développer l'arrière pays) ou pour la semaine. Elles proposent ainsi de nombreuses visites et circuits autour de leurs propriétés (musée, chais et distillerie). Ces maisons ont connu une fréquentation de plus de 115000 visiteurs pour l'année 2006 (plus de 135000 en 2005) [1].

Tout ceci ne fait que renforcer la place de ces maisons de négoce dans la ville, du point de vue touristique mais aussi économique, Cognac est dépendante de cette activité. Pourtant cette relation a été perturbée avec la mise en place en 1996 d'arrêtés préfectoraux sur la prévention des risques industriels spécifiques aux chais de stockage d'alcool et aux distilleries (les effets ne commencent à se faire ressentir que depuis quelques années). Une des prescriptions demande de réduire le volume d'alcool des chais (avec pour priorité les chais en milieu urbain) dans un premier temps puis de vider ces chais. En effet, ils représentent des risques qui sont amplifiés par la promiscuité de ceux-ci avec les habitations. Pour les plus importants, Cognac compte 5 sites (regroupement de chais) soumis à la Directive Seveso (dont un "seuil haut") ainsi l'agglomération cognaçaise regroupe 12 domaines classés Seveso (2 "seuil haut" et 10 "seuil bas") dont 5 sont en milieu urbain.



Anciens chais et vue sur le quartier Saint-Jacques (en arrière plan)

Photo : Nicolas Grembo, 2008

La proximité entre les chais et les habitations est un véritable problème pour l'ensemble des acteurs tant pour la gestion de ces bâtiments, des espaces urbains que pour la prévention des risques. Ces mesures de prévention amènent avec elles des craintes sur le développement de la ville comme les éventuelles conséquences sur le tourisme si les chais se vident. Les visites des maisons de cognac sont organisées autour de ces chais urbains (les plus vieux et les plus accessibles). Est-ce que le musée des arts du cognac a été construit par anticipation pour proposer une alternative pour attirer les touristes ?

La ville a également des inquiétudes sociales vis-à-vis de ces mesures de prévention. Une maison de cognac pendant le transfert de ses stocks d'alcool en a profité pour délocaliser son service "mise en bouteilles" (au centre de Cognac) pour un site plus récent (à Rouillac, à 30 km de Cognac). Ceci entraîne une perte d'emploi pour la ville qui souhaite ne pas connaître à nouveau un tel événement.

Le dernier ennui pour Cognac est l'avenir de ces chais urbains, que deviendront-ils une fois inactifs ? La communauté de communes de Cognac a acquis les chais d'une maison de négoce à proximité du centre ville (site de 2,5 ha entre le centre ville et la Charente). Le problème est depuis plusieurs années maintenant de savoir quoi faire de ce site. Plusieurs projets sont dans en attente mais pendant ce temps, le site reste inactif. Tous les chais ne pourront pas être réhabilités et la question de les démolir reste délicate car ils font partie du patrimoine industriel de la ville. Cela amène d'autres interrogations pour l'avenir de ces chais.

La gestion de ces chais et distilleries est délicate car la priorité est la prévention des risques et la sécurité des habitants mais il faut aussi penser au développement de la ville. Pour le moment, il est important de régler la question de ces chais urbains tout en surveillant les chais en marge de l'agglomération afin de ne pas se retrouver dans la même situation. Cette opération est difficile car ces chais et ces distilleries sont l'âme de la ville. Le transfert des risques (ou la réduction des risques) amène de nombreuses interrogations sur le développement de la ville.

Nicolas Grembo

Pour aller plus loin :

- Coste M, 2001, *Cognac, les clés de la fortune*, Bonaguil, éd Librairie du Château, 135 p.
- Pinard J, 1972, *Les industries du Poitou et des Charentes*, Poitiers, SFIL, 516 p.
- <http://www.poitou-charentes.drire.g...>

[1] in "l'année touristique 2006 en Poitou-Charentes".

© Les Cafés Géographiques - cafe-geo.net